

Les Monts-d'Aunay

Les Monts-d'Aunay. À l'école maternelle Daniel-Burtin, une classe fermée pour quatre élèves en moins



Le député Alain Touret est venu constater la forte mobilisation des parents et des élus contre la fermeture d'une classe en maternelle à l'école Daniel-Burtin. - Crédit: Ouest-France

Les parents et les élus refusent la fermeture d'une classe à l'école maternelle Daniel-Burtin. Cette dernière a pour conséquence la présence de 29 écoliers en classe de petite section.

Cette rentrée 2019 ne restera pas un bon souvenir dans la tête de tous les enfants de l'école maternelle Daniel-Burtin, à Aunay-sur-Odon (commune des Monts-d'Aunay). Pour leur premier jour d'école, leurs parents se sont mobilisés, inquiétés par la fermeture d'une classe ayant pour conséquence la présence de 29 écoliers en classe de petite section.

« **À la rentrée 2018, nous avons 171 élèves. Cette année, nous en avons 167. Pour quatre inscriptions en moins, on va fermer une classe ! Ce n'est pas logique car on sait qu'il y aura de nouvelles inscriptions prochainement** », revendiquent Caroline Saint et Nathalie Pfeiffer, représentantes des parents d'élèves.

En juillet, les deux mamans ont rencontré le député Alain Touré afin de faire part de cette volonté de l'inspection académique de fermer une classe.

« **Ce n'est pas qu'une affaire de chiffres** »

Ce dernier est venu, ce lundi matin, constater la mobilisation des parents et des élus ainsi que le nombre d'enfants inscrits dans l'établissement. « **Nous sommes intervenus fortement auprès du Dasen** (Directeur académique des services de l'Éducation nationale) **afin de lui faire part de l'inquiétude des parents et élus**, indique le député. **L'environnement social peut parfois être difficile à Aunay-sur-Odon, et l'école accueille également des enfants handicapés : tout cela n'est pas qu'une affaire de chiffres.** »

D'autant que, comme l'indiquent les parents d'élèves, « **traditionnellement, dans la première semaine de rentrée, il y a des parents qui se manifestent et qui inscrivent leurs enfants, en moyenne une petite dizaine** ». L'élu s'est donc engagé à réintervenir auprès du Dasen « **afin que les parents soient entendus** ».